

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 20 AOÛT 2025

OBJET / GAIA : Création giratoire Albeniz : convention Enedis pour implantation poste de distribution publique.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 14 août 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 21
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt août, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Jean-François Lacosta, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procurations : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis ; Mme Isabelle Ayerbe à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; Mme Joana Lacarra à Mme Corinne Othatceguy ; M. Peio Etxeleku à Mme Marie Aristizabal ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; M. Jean-Paul Alaman à M. Jean-François Lacosta ; M. Xabier Heguy à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Amaia Beyrie est désignée secrétaire de séance.

M. Magis, adjoint à l'urbanisme, expose :

Dans le cadre du projet d'aménagement du futur giratoire à la hauteur du square Albéniz, il est nécessaire de finaliser une convention de mise à disposition du foncier nécessaire à l'implantation d'un poste de transformation.

Ce projet prévoit le déplacement et le changement de transformateur existant à la pointe du parking, et l'effacement de deux poteaux de réseau aérien pour permettre l'aménagement projeté.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Magis et après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels au profit d'Enedis, figurant en annexe ainsi que tout document nécessaire à la prise en compte de cette décision.

Ont voté contre : Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

S'est abstenue : Mme Amaia Beyrie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Amaia BEYRIE

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza

